

Plan de lutte 2024-2025

001 - École Philippe-Labarre

ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Démarche d'évaluation des résultats pour être conforme à la L.I.P

SE SERVIR DE L'ANALYSE DE SITUATION

Vulnérabilité ou problématiques	cible	Comportements attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Le sentiment de sécurité des élèves (intimidation) - Conflits ethniques - Arrimage des services entre l'école et le SDG - Investissement du personnel dans la résolution des conflits à l'extérieur - Surveillance active sur la cour de récréation 	<ul style="list-style-type: none"> - Pour l'année scolaire 2024-2025, diminuer la proportion des élèves qui disent se faire achaler ou être victime de moqueries ou d'insultes de la part des élèves. - Pour l'année scolaire 2024-2025, augmenter l'investissement du personnel et arrimage avec les éducatrices du SDG 	<ul style="list-style-type: none"> -Le personnel de l'école assure une surveillance active et intervient selon ce qui a été convenu dans le code de vie et le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. -Tous les intervenants invitent systématiquement les élèves à poser des gestes de réparation significatifs lorsqu'ils posent des gestes répréhensibles envers d'autres élèves. -Les élèves utilisent les moyens qui leur sont enseignés pour régler leurs conflits pacifiquement -Collaboration (communication, échanges réguliers, partage d'informations) entre l'école et le SDG.

Moyens retenus: Prévention universelle

- Enseigner systématiquement les comportements attendus dans tous les groupes (enseignants, TES)
- Poursuivre l'appropriation de la technique de résolution des conflits (enseignants)
- Invitation des éducatrices du SDG aux réunions du personnel
- Présence de la psychoéducatrice dans les rencontres du SDG
- Appliquer les modalités du plan de surveillance
- Profiter de la surveillance pour renforcer les comportements attendus (surtout en lien avec le langage approprié et la résolution des conflits).
- Se référer au protocole d'intervention
- Activités de prévention (gestion des émotions, résolution de conflits, habiletés sociales)
- Compléter la fiche de consignation lors d'évènements d'intimidation ou de violence
- Application rigoureuse du code de vie (réparations....)
- Formation sur le plan de surveillance stratégique pour tous les intervenants
- Comité code de vie et plan de lutte
- Rédaction d'un plan de surveillance
- Revoir la nature des activités rassembleuses afin qu'elles valorisent davantage les comportements sociaux positifs entre les élèves (Super Héros)
- programme d'intervention MOOZOOM

Moyens retenus: Interventions ciblées

- Activités plus spécifiques avec les élèves ayant davantage de difficultés
- Ajout d'une éducatrice du SDG au comité Plan de lutte

ORGANISER L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Moyens pour évaluer la cible

Quand et Qui?

- Compléter la fiche de consignation pour les gestes de violence et d'intimidation par les enseignants et les éducatrices
- Cueillette de données sur le sentiment de sécurité des élèves à l'école à trois reprises (octobre, janvier, mai)
- Participation des éducatrices et des enseignants sur le plan de lutte

- En tout temps pour le personnel de l'école
- Prévention de la policière socio-communautaire pour les élèves de 4e,5e et 6e année
- La direction et le comité code de vie et/ou plan de lutte
- En tout temps pour les éducatrices du service de garde

ÉVALUER LES RÉSULTATS OBTENUS

Degré d'atteinte des objectifs

Ajustement pour l'année suivante

Cette année, 2024-2025, nous avons poursuivi le développement de notre plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Nos pratiques sont toujours en lien avec le tableau des comportements selon le modèle d'intervention éducative « Réponse à l'intervention » La RAI. Les comportements ciblés et l'échelle d'intervention ont été développés par les intervenants du comité Plan de lutte (enseignants, TES, psychoéducateur). L'exercice a débuté en 2023-2024.

Nous avons mis en place deux protocoles en lien avec les gestes de violence physique et les gestes de violence verbale. Ces protocoles ont été appliqués en début d'année scolaire par les TES. La procédure est ainsi claire et précise. En milieu scolaire, l'apprentissage des comportements sociaux est tout aussi important que les apprentissages académiques. Nos interventions sont faites en fonction de l'âge de l'enfant, du contexte, de la fréquence des comportements et les particularités de l'élève. Nous avons fait la promotion du programme d'intervention sur l'apprentissage socioémotionnel Moozoom. 72 % des membres de l'équipe ont utilisé la plateforme en présentant des ateliers de prévention.

Nous avons aussi mis en place, en janvier 2025, les avis de comportement et nous avons communiqué aux parents la fonction de ces avis. Dans un premier temps, l'avis est envoyé à la maison pour aviser le parent qu'un geste de violence verbale ou/et physique envers un pair ou un adulte de l'école, a été commis. Chaque avis est accompagné d'une intervention suite à la situation. Les élèves impliqués sont rencontrés par un des éducateurs spécialisés, une intervention est faite ainsi qu'un suivi. Ces avis servent à faire un suivi plus personnalisé des gestes de violence et nous permettent d'appliquer le protocole de geste de violence. Ils permettent également de planifier des interventions graduées en collaboration avec le parent pour les élèves récidivistes, et mettre en œuvre un plan d'action ou un plan d'intervention. En dernier lieu, ils nous servent à comptabiliser les gestes de violence à l'école et de faire une reddition de comptes.

Nous avons poursuivi nos rassemblements pour la promotion des cinq valeurs de notre code de vie. Cette année, nous en avons présenté cinq : la persévérance, le respect, la civilité, la sécurité et l'estime de soi. Tous les deux mois, nous rencontrons les élèves de tous les cycles pour modéliser les comportements attendus. À la fin de chaque valeur, nous remettons un certificat aux élèves s'ayant les plus démarqués dans chacune des classes. Notre équipe TES utilise différents médiums accrocheurs afin de conscientiser les enseignants et les élèves aux comportements attendus. Une capsule Moozoom en lien avec la valeur est présentée afin de promouvoir l'apprentissage socioémotionnel.

Le plan stratégique de surveillance aux récréations s'est poursuivi et reste encore à travailler. Un code d'éthique pour la surveillance a été mis en place et a été présenté aux membres de l'équipe-école lors de la première rencontre du personnel. Ce document se trouve dans le planificateur offert à l'équipe en début d'année scolaire. Nous avons maintenu les deux récréations en matinée et deux en après-midi. L'intention est de permettre le respect d'un espace de 10m2/élève sur la cour de récréation. La cour est divisée en trois zones spécifiques et chaque surveillant.e a sa zone, il y a trois surveillants le matin et 4 en après-midi. Le code de vie de la récréation est affiché dans chacune des trois zones de la grande cour, et il est également affiché dans la petite cour. Les élèves et les membres de l'équipe peuvent s'y référer en tout temps. Très utile lorsqu'ils interviennent auprès des élèves ayant un comportement inadéquat.

Les éducatrices du service de garde ont reçu la formation ARASS en 2024-2025. Cette démarche de résolution de problème comporte 5 actions : arrêter une situation, rappeler le comportement attendu, aider et sécuriser la victime, faire un suivi auprès d'elle ainsi qu'auprès de l'auteur du geste répréhensible. Un atelier pratique sur les interventions lors de surveillance a été reporté à l'année scolaire 25-26. Le report s'explique par l'absence notre psychoéducatrice. Pour soutenir les interventions des surveillants.es, notre équipe TES tente de sortir le plus souvent possible sur la cour.

Au mois de septembre, nous avons mis sur pied l'escouade Unité sans violence du SPVM. Les élèves du 3e cycle ont été sélectionnés et formés par notre policière sociocommunautaire et nos titulaires. Ceux-ci ont le mandat de patrouiller pour supporter notre équipe de surveillants. Ils sont fiers de régler de petits conflits ! Ils sont supervisés par notre équipe TES et leur titulaire respectif. Le projet sera reconduit pour l'année 25-26.

Nous avons aussi travaillé nos valeurs entrepreneuriales en utilisant les coupons de bons coups. Les membres de l'équipe les utilisent pour renforcer les comportements entrepreneuriaux qui sont aussi en lien avec notre code de vie. Le billet remis, l'enfant le dépose dans la magnifique boîte des superhéros. À chaque deux mois, un tirage a lieu et les gagnants (le nombre dépend de l'activité) sont invités à une activité spéciale.

Collaboration/plan de communication entre les éducateurs du service de garde et des enseignants, Poursuite du protocole d'intervention (RAI), Application des protocoles pour les gestes de violence verbale et de violence physique, Élaboration des protocoles pour les gestes de violence verbale et de violence physique pour le service de garde, Poursuite du plan stratégique des surveillances aux récréations, Élaboration avec les élèves de règles communes lors d'un jeu collectif ex. le soccer Poursuite de l'élaboration et la mise en place d'ateliers animé par les TES, Utilisation de la plateforme Moozoom pour l'apprentissage socioémotionnel.

Évaluation des mesures de mise en place pour collaborer avec les parents

L'équipe d'intervenants (TES) a pris en charge les élèves ayant des comportements inadéquats. Les parents sont informés d'une situation impliquant leur enfant par l'enseignant, le TES, le technicien en service de garde ou la direction. L'information leur est transmise par l'envoi d'un courriel ou par un appel téléphonique. Si la situation le demande, le parent est convoqué par la direction.